

**ANNEXE AU CONTRAT D'ADHESION  
AU PROGRAMME DE FIDELITE CONSOMMATEUR  
PHARMAPRIVILEGE®**

Entre :

La société StimData, SAS au capital de 50.000 euros, enregistrée au Tribunal de Commerce de Melun sous le numéro 502 969 132, dont le siège social se situe 2 place Fulgence Bienvenüe, 77600 BUSSY SAINT GEORGES,

Représentée par Monsieur Pierre FELIX, Président, dûment autorisé à signer les présentes,

Ci-après appelée "la Société",

Et :

La « Pharmacie xxx », xxx au capital de xxx euros, immatriculée sous le numéro xxx auprès du tribunal de commerce de xxx, dont le siège social se situe xxx,

Représentée par M. xxx, xxx, dûment autorisée à signer les présentes,

Ci-après appelée "la Pharmacie",

## **Préambule**

La société StimData et la Pharmacie xxx ont signé le xxx le contrat d'adhésion au programme de fidélité Pharmaprivilège®.

Au regard de la situation particulière de la Pharmacie xxx, les parties ont convenu de négocier la présente annexe tarifaire au contrat ci-dessous nommé.

## **Article 1 : Objet**

Le présent avenant a pour objet de modifier l'article 6.1. FACTURATION AU DEBIT DE LA PHARMACIE du contrat d'adhésion au programme de fidélité Pharmaprivilège®.

Les autres dispositions du contrat ci-dessus nommé demeurent inchangées.

## **Article 2 :**

### **Remplace intégralement l'article 6.1. FACTURATION AU DEBIT DE LA PHARMACIE**

#### **Frais d'installation :**

Au titre de l'installation du Programme, des frais de paramétrage, l'aide technique pour la réalisation des exports de données de vente, la formation des équipes de la Pharmacie, la documentation technique, les frais d'intervention et de déplacement, la Société facturera à la Pharmacie la somme forfaitaire de mille (1000) euros hors taxes, payable le jour de la signature des présentes. Cette somme sera considérée comme définitivement acquise à la Société, quelle que soit l'issue du présent contrat, notamment au regard du dernier paragraphe de l'article 8.1. ci-après, sous réserve de bonne exécution de l'installation par la Société.

La borne internet tactile sera facturée au prix de cinq cent (500) euros hors taxes, payable le jour de la livraison.

#### **Abonnement mensuel :**

La Pharmacie souscrit à un abonnement mensuel, permettant de bénéficier de tous les services du Programme tels que définis à l'article 4.1. des présentes, ceux-ci étant initiés et gérés exclusivement par la Société. Son prix, au jour de la signature des présentes, est de cent (100) euros hors taxes par mois.

#### **Consommations :**

Chaque mois, la Société facturera à la Pharmacie les services qu'elle aura utilisés pendant le mois échu ainsi que les services rendus à ses clients Porteurs de carte, selon le barème ci-dessous, négocié à partir du tarif de base StimData en vigueur au jour de signature des présentes :

- Carte de fidélité Pharmaprivilège® imprimée et personnalisée = 0,59€ l'unité.  
Les frais d'envoi à la Pharmacie sont en sus.  
  
Chèque fidélité Pharmaprivilège® imprimé et posté au Porteur de carte = 0,81€ l'unité.  
Les frais d'envoi postal au consommateur sont en sus. La valeur faciale du chèque fidélité n'est pas comprise et facturée selon les dispositions du contrat d'adhésion au programme Pharmaprivilège®.
- Bulletin de pré-inscription Pharmaprivilège® = 9,56€ les 100.  
Les frais d'envoi à la Pharmacie sont en sus.
- Présentoir plexi pour Bulletins de pré-inscription = 14,50€ les 10.  
Les frais d'envoi à la Pharmacie sont en sus.
- Campagne SMS (hors coûts de communication) = 75€  
StimData offre à la Pharmacie toutes les campagnes pendant les 6 premiers mois du présent avenant, dans la limite d'une campagne par mois, sous réserve qu'aucun frais technique externe ne soit engendré. La Pharmacie fournira donc à la Société le texte du message SMS à envoyer, par tranche de 160 caractères.
- SMS (campagne, rappel de code d'accès) = 0,12€ l'unité.
- Campagne Email (hors coût d'email) = 75€  
StimData offre à la Pharmacie toutes les campagnes pendant les 6 premiers mois du présent avenant, dans la limite d'une campagne par mois, sous réserve qu'aucun frais technique ne soit engendré (respect du gabarit initial Pharmaprivilège). La Pharmacie fournira donc à la Société le texte du message Email ainsi que tous les visuels ou éléments graphiques à envoyer.
- Email (campagne uniquement) = 0,07€ l'unité.
- Intervention technique (au-delà du forfait initial 8h) = 125€ de l'heure.  
Les frais de déplacement à la Pharmacie sont en sus.

**Délais et mode de paiement :**

Les frais d'installations sont payables comptant au jour de la signature du présent contrat.

L'abonnement est payable d'avance et de façon mensuelle, après le premier versement comptant le jour de l'installation de la borne internet libre-service d'un trimestre d'avance.

Les consommations sont payables à trente (30) jours à partir de la date de facturation. Les sommes dues seront prélevées sur le compte de la pharmacie à la date d'exigibilité de la facture. Aucun escompte n'est accepté pour paiement comptant.

**Révision des tarifs :**

StimData a la faculté de réviser son tarif à tout moment, avec prévenance de 60 jours, par lettre simple à l'adresse indiquée à l'entête des présentes.

Le tarif de l'abonnement mensuel est indexé sur l'indice INSEE des prix à la consommation et sera revu en conséquence chaque année.

**Article 3 : Confidentialité**

Les Parties s'engagent à ne pas divulguer le contenu de la présente annexe.

Les Parties prendront toutes mesures nécessaires auprès de leur personnel, leurs représentants, leurs préposés et toute personne travaillant pour leur compte, pour garantir le respect des obligations de non divulgation de son contenu.

Les obligations du présent article survivront à l'expiration de la présente annexe tant que lesdites informations ne seront pas tombées dans le domaine public.

Etabli en deux (2) exemplaires originaux.

Le xxx à xxx.

*(lu et approuvé – bon pour accord)  
(en lettres manuscrites)*

*(lu et approuvé – bon pour accord)  
(en lettres manuscrites)*

*(signature)*  
Pour la société,  
Pierre FELIX, président

*(signature)*  
Pour la pharmacie,  
xxx, xxx

*(cachet de la Société)*

*(cachet de la Pharmacie)*